



association nationale des assistants
de service social

15 rue de Bruxelles - 75009 Paris

Courriel : secretariat@anas.fr

Site internet : www.anas.fr

Siret : 784 359 093 00035 Code NAF : 9412Z

Association loi 1901 non soumise à la TVA

BULLETIN D'ADHÉSION ANNÉE CIVILE 2026

COORDONNÉES PERSONNELLES

Nouvelle adhésion ou réadhésion / N° Adhérent (si connu) :

☐ Mme. ☐ M.

Nom :

Prénom :

Né(e) le :

Adresse :

Téléphone :

Courriel (personnel) :

! *En cas de déménagement, pensez à nous signaler votre nouvelle adresse. Toute nouvelle expédition de courrier sera facturée 5 € par numéro.*

SITUATION PROFESSIONNELLE Cochez une seule case au plus près de votre type d'employeur et de votre statut :

- | | |
|--|--|
| ☐ Conseil Départemental | ☐ En recherche d'emploi |
| ☐ Municipalité / CCAS | ☐ Retraité |
| ☐ Association / fondation | ☐ Étudiant |
| ☐ Établissement de soin | |
| ☐ Armée | |
| ☐ Entreprise | |
| ☐ Ministères | |
| ☐ Organismes de sécurité sociale (CPAM, CAF...) | |
| ☐ Libéral | |

Cochez une seule case au plus près de votre champ d'intervention :

Service social de proximité (ex polyvalence de secteur)

- | | |
|--|--|
| ☐ Protection de l'enfance | ☐ Pénitenciaire |
| ☐ Santé mentale | ☐ Handicap |
| ☐ Santé | ☐ Addictions |
| ☐ Hébergement (Accueil Hébergement Insertion) | ☐ Grand âge |
| ☐ Service social du travail | ☐ Formation |
| ☐ Scolaire / universitaire | ☐ Intervenant social en commissariat et gendarmerie |
| | ☐ Exil |

ADHÉSION SIMPLE

Valable pour l'année civile, quelle que soit la date de souscription.

- ☐ Professionnel(le) : **60 €**
- ☐ Adhésion de soutien : **76 €**
- ☐ Étudiant(e) et apprenti(e) en formation initiale : **16 €** (*joindre un justificatif d'inscription dans un centre de formation pour l'année en cours*)

ADHÉSION avec ABONNEMENT A LA REVUE FRANÇAISE DE SERVICE SOCIAL

Valable pour l'année civile, quelle que soit la date de souscription.

- ☐ Professionnel(le) : **95 €**
- ☐ Adhésion de soutien : **111 €**
- ☐ Étudiant(e) et apprenti(e) en formation initiale : **32 €** (**joindre un justificatif d'inscription dans un centre de formation pour l'année en cours**)

Ajouter une PROTECTION JURIDIQUE

Elle couvre vos risques professionnels. Valable l'année civile, le montant peut être prélevé comme l'adhésion.

Effet rétroactif au 1^{er} janvier quand paiement et réception avant le 15 février. Après le 15 février, effet à la date de réception.

- ☐ Cotisation pour les adhérents : **30 €**

RÈGLEMENT

☐ 1 - Comptant

- ☐ Paiement en ligne (CB)
☐ Chèque N°

Date du paiement :
Merci de faire un seul chèque du total à l'ordre de « ANAS »

☐ 2 - Par prélèvement en 4 fois

Le 05/03 Le 05/06 Le 05/09 Et le 05/12

☐ 3 - Mensualisation (prélèvement)

En 12 fois le 5 de chaque mois.

Merci de joindre un RIB (sauf si inchangé depuis l'adhésion 2025) ainsi que l'autorisation de prélèvement disponible sur le site internet et ci-joint.

- Si vous adhérez en cours d'année, un prélèvement de régularisation sera effectué.

¹ Retrouvez votre numéro ou enregistrez-vous sur
<https://esante.gouv.fr/produits-services/portail-enregistrement-eRPPS> (enregistrement obligatoire prévu par l'article L411-2 du CASF)

L'adhésion est due pour l'année. Le prélèvement sera renouvelé AUTOMATIQUEMENT l'année suivante sauf démarche contraire de votre part (envoi d'un courrier ou d'un courriel).

Date :

Signature :

☐ Par la signature de ce document, j'adhère également au code de déontologie de l'ANAS (disponible sur le site internet de l'association)

Veuillez adresser votre bulletin à l'adresse suivante : ANAS – 15 rue de Bruxelles – 75009 PARIS
Ou à secretariat@anas.fr en cas d'adhésion par le site internet

Conformément au Règlement général sur la protection des données (RGPD) et à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, de limitation et d'opposition concernant les données personnelles vous concernant.

Pour exercer ces droits ou obtenir des informations complémentaires, vous pouvez adresser votre demande à :
ANAS – 15, rue de Bruxelles – 75009 Paris.

AUTORISATION DE PRELEVEMENT

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si sa situation le permet, tous les prélèvements ordonnés par le créancier désigné ci-dessous. En cas de litige sur un prélèvement je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'établissement teneur de mon compte. Je réglerai le différend directement avec le créancier.

Nous nous chargeons de transmettre à votre banque cette autorisation de prélèvement.

DEBITEUR	CREANCIER
Nom – Prénom :	ANAS Association Nationale des Assistants de Service Social 15 rue de Bruxelles 75009 PARIS
Adresse :	
Établissement teneur du compte :	
IBAN :	N° NATIONAL D'EMETTEUR : 475339
BIC :	
<i>Les informations contenues dans le présent document ne seront utilisées que pour les seules nécessités de la gestion et pourront donner lieu à exercice du droit individuel d'accès auprès du créancier ci-dessus, dans les conditions prévues par la délibération n° 80/10 du 01.04.80 de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés.</i>	

Date :

Signature :